

BULLETIN **MUNICIPAL** **OFFICIEL**

VILLE DE PARIS

Débats du Conseil de Paris

Séance du vendredi 21 mars 2008

<http://www.paris.fr>

La séance est ouverte à neuf heures dix minutes, sous la présidence de M. Pierre-Christian TAITTINGER, Doyen d'âge, assisté de Mmes Marie-Laure HAREL, Emmanuelle BECKER, M. Gauthier CARON-THIBAUT et Mme Hélène BIDARD, secrétaires de séance.

M. le Préfet de police est présent en séance.

Ouverture de la séance.

M. Pierre-Christian TAITTINGER, Doyen d'âge, président. - Mes chers collègues, la séance est ouverte.

Allocution de M. Pierre-Christian TAITTINGER, Doyen d'âge.

M. Pierre-Christian TAITTINGER, Doyen d'âge, président. - Insérer un discours aujourd'hui entre l'élection du Maire de Paris et le lancement du "Terrible", c'est accorder à l'éloquence une espèce de renfort que j'essaierai non pas d'atteindre mais en tout cas de vous soumettre de façon qu'il ne vous ennue pas. Les discours de doyen doivent avoir un charme, c'est d'être suffisamment longs pour être intéressants et suffisamment courts pour n'ennuyer personne. Je tâcherai de relever ce défi.

Mes premières paroles seront pour remercier du fond du cœur les Parisiens, les Parisiennes, qui pendant cinquante-cinq ans m'ont permis d'être dans cette maison. Ils m'ont fait le grand honneur le 26 avril 1953 de m'élire, où j'ai eu la joie de rentrer pour la première fois officiellement dans cette enceinte pour moi mystérieuse, magique, tellement chargée d'histoire, tellement lourde d'un passé très riche d'événements nationaux et internationaux que je ne résumerai pas devant vous, car comme je vous l'ai dit, mes paroles sont limitées, et de me trouver benjamin de cette Assemblée avec une jeune charmante communiste que je salue, qui n'a malheureusement pas pu venir aujourd'hui parmi nous mais cela m'aurait rajeuni, Micheline KRASUCKY, qui était à ce moment-là la femme d'un homme qui pouvait réunir six cent mille personnes sur le pavé parisien, et je vous avoue que cela m'avait beaucoup impressionné.

Elle était absolument charmante, et vous savez qu'il y avait une tradition ici, qui n'était pas politique, mais il y avait des courants d'air d'une violence folle dans cette maison. Je reconnais que les questeurs et ceux qui ont été responsables de la Ville y ont mis fin. On parquait donc les nouveaux élus les plus jeunes dans les virages car on se disait que les anciens risqueraient d'attraper des gripes ou des douleurs difficiles et que nous nous ne risquions rien. Donc, on nous a appelés, elle de l'extrême gauche et moi de l'extrême droite, pour nous trouver au milieu. C'était la première fois que je montais à cette tribune et je ne l'oublierai jamais.

La seconde fois, c'est qu'en 1962, le Conseil de Paris, le conseil municipal, m'a fait l'honneur de m'élire à sa présidence et dans la foulée, deux jours après, de recevoir le Chancelier Adenauer que de Gaulle avait invité pour faire le premier grand rassemblement franco-allemand ; c'est aussi une date que je garderai fidèlement en mémoire.

Et aujourd'hui, je me retrouve avec plaisir, nostalgie, émotion, à cette place pour vous faire ce que l'on appelle le discours d'usage. Alors, je commencerai, bien sûr, par saluer et remercier mes collègues qui ont surmonté l'épreuve, qui ont passé les difficultés et qui se retrouvent à peu près à cinquante pour cent dans cette Assemblée. J'aurai une pensée également pour ceux que le suffrage universel n'a pas soutenu, mais eux je les retrouve avec joie.

Il y a une habitude dans cette maison qu'au fur et à mesure des années, nous nous connaissons, nous nous apprécions, au-delà des frontières politiques, au-delà des idéologies - et Dieu sait si je suis maintenant de plus en plus réservé sur les idéologies - pour se retrouver, pour travailler ensemble et s'apprécier, et finalement créer des liens d'amitié.

Je saluerai aussi toutes les personnalités, nombreuses, qui sont rentrées par le fait du suffrage universel, en émettant un vœu, c'est qu'elles nous restent longtemps dans cette maison. Souvent, nous avons de très grandes personnalités qui se sont un peu éloignées de nous, nous espérons les garder et profiter de leur expérience et de leur sagesse.

Et puis, saluer ce prodigieux renouvellement que nous connaissons. Nous avons accueilli à peu près 50 % de jeunes dynamiques et plein de générosité ! Je voudrais leur souhaiter particulièrement la bienvenue, leur dire combien nous les apprécions. Nous ne sommes pas ceux qui croient qu'il faut barrer les générations, les séparer, il ne faut pas les opposer mais que chaque génération qui monte nous apporte quelque chose qui enrichit notre réflexion.

Or, l'histoire de cette maison est tellement belle, j'y ai vu s'effacer puis disparaître la IIIe République, en nous laissant un corps préfectoral admirable et une administration qui fait encore l'admiration de tous ceux qui ont à gérer des villes. Ensuite, la IVe République, née dans l'enthousiasme et la foi de la guerre, de la Libération, de la Résistance et qui a sombré dans les batailles coloniales dont elle n'a pas eu la maîtrise et puis la naissance de la Ve République, place de la République, qui était un très grand jour et l'ouverture d'une immense période.

C'est à nous maintenant de continuer avec la même foi et la même passion, de continuer ainsi ce qui était fait avant nous et surtout ne jamais créer de rupture entre les générations.

Alors, pour les jeunes, je leur rappellerai cinq mots. Je les rassure tout de suite, ils ne proviennent ni de Marx ni de philosophes modernes, mais simplement d'un jeune américain qui a laissé son nom parce qu'il a par la suite découvert le paratonnerre. Quand il avait vingt-huit ans, parlant des hommes ayant des responsabilités politiques, il leur recommandait le respect des autres, la tolérance, l'art de les écouter, de dialoguer ensemble, la loyauté et l'humilité. Je n'ai rien à ajouter à ces mots, qu'ils les retiennent, ce n'est pas une leçon que je me permets de leur donner mais un rappel historique d'un homme qui a aussi par la suite inventé le paratonnerre, Benjamin Franklin.

Voilà, nous allons travailler ensemble dans une nouvelle forme, dans une nouvelle volonté et c'est à celui que notre Assemblée va élire dans un instant, que je m'adresserai. Pour lui présenter non pas des vœux et des suppliques parce que ce n'est pas rôle d'un doyen d'âge, mais peut-être des pistes sur lesquelles je souhaiterais le voir s'engager.

Développer les pouvoirs des maires d'arrondissement.

Je crois aux maires d'arrondissement. Ils ont fait leurs preuves dans la réforme P.L.M., ils sont reconnus dans leurs arrondissements. On les voit, on sait que l'on a en face de soi quelqu'un qui est une réalité tangible et, au fond, même ceux qui nous critiquent finissent par bien nous aimer !

Et puis, qu'on augmente leurs pouvoirs, leur budget, leurs responsabilités dans certains domaines, peut-être même dans des domaines de grands services, comme la propreté et l'entretien. Il y a une piste à étudier ; je la lui livre.

La deuxième, c'est que le vœu que l'on peut toujours faire, mais... que l'on peut toujours s'améliorer : que notre Conseil soit encore plus l'exemple d'une démocratie apaisée, tranquille, où on peut discuter, échanger, nous préoccuper en commun de tout ce qui intéresse les Parisiens et surtout de participer ainsi à la construction d'un avenir que l'on refait chaque jour.

Il y a deux hommes politiques, un à gauche et à droite, qui ont laissé des définitions du temps que j'aime : le président Mitterrand disait : "Il faut donner du temps au temps" et le président Pompidou disait : "Le temps qui passe n'est pas notre ennemi". Que nous en profitons pour bien l'utiliser et pour justement répondre à l'attente des uns et des autres.

Et la troisième, l'avenir de Paris, le développement indiscutable que nous allons devoir placer au cœur de la Région d'Ile-de-France avec nos voisins, avec les responsables des Départements et avec l'Etat, sans rechercher d'orgueil, de suprématie, d'institutions politiques nouvelles, mais simplement cette volonté d'apporter en commun de grandes réponses à des problèmes dont nous sommes tous conscients et qui nous préoccupent, qui sont le logement, les transports, l'emploi et d'autres choses. Que nous ayons en commun cette volonté d'en parler ensemble et de trouver ensemble des solutions.

Alors, à ce moment-là, mes chers collègues, nous aurons vraiment mérité et justifié l'honneur de servir la Capitale.

(Applaudissements sur tous les bancs).

Avant de procéder à l'élection du Maire de Paris, je voudrais vous donner quelques indications sur le déroulement de cette séance.

Après l'élection du Maire, nous adopterons la délibération fixant le nombre des adjoints.

Nous siégerons ensuite en formation de Conseil général pour déterminer la composition de la Commission permanente.

Nous reprendrons nos travaux en formation du Conseil municipal par l'élection des adjoints. Cette élection a lieu au scrutin secret conformément aux dispositions du Code général des Collectivités territoriales.

Enfin, nous élirons les vice-présidents et les membres de la Commission permanente du Conseil général.

Et je vous précise qu'à l'issue de notre séance, un déjeuner sera servi dans les salons pour les élus et les fonctionnaires concernés par cette séance.

Je vous propose d'abord de composer le bureau d'âge. C'est une particularité ici, parce qu'on n'élit pas les présidents d'âge.

Je vous rappellerai simplement une anecdote à propos du Conseil général. Il y avait, dans le temps, le Conseil général de la Seine qui siégeait ici. Et il y avait un doyen d'âge qui était un homme merveilleux mais qui avait un talent oratoire sans doute prodigieux et qui terminait toujours son discours par la dernière campagne électorale qu'il avait menée dans son canton. Alors, un beau jour, un certain nombre de conseillers ont proposé d'élire le doyen d'âge pour avoir quelqu'un qui ne parlerait pas toujours de lui !

(Rires).

Mais l'idée n'a pas été retenue !

Je vous rappelle que le bureau d'âge est composé de ma personne et des quatre plus jeunes conseillers en qualité de secrétaires. Je vais les appeler : Mme Marie-Laure HAREL, Mme Emmanuelle BECKER, M. Gauthier CARON-THIBAUT et Mme Hélène BIDARD. Je les salue particulièrement.

(Applaudissement sur tous les bancs).

Je leur souhaite à chacun simplement un destin qui ressemblerait au mien ! C'est quand même assez agréable et heureux.

(Rires).

Je leur demande de nous rejoindre à la tribune.

Election du Maire de Paris.

M. Pierre-Christian TAITTINGER, Doyen d'âge, président. - Je vous rappelle que, conformément aux articles L.2121-20 et L.2120-21 du Code général des Collectivités territoriales, le vote par procuration est admis pour l'élection des maires et maires adjoints. L'élection du Maire se fait au scrutin secret par appel nominal et je vais vous poser maintenant la question : quels sont les candidats à la fonction de Maire de Paris ?

Vous avez la parole, Monsieur BLOCHE.

M. Patrick BLOCHE. - Merci, Monsieur le Doyen d'âge.

Les 9 et 16 mars derniers, par leurs votes, les Parisiennes et les Parisiens ont non seulement validé le bilan d'une mandature qui a permis à notre Ville de changer d'ère, mais elle et ils ont aussi légitimé un projet qui a pour ambition de donner un temps d'avance à Paris.

Aussi, c'est avec joie et émotion que j'ai l'honneur de proposer à notre Assemblée la candidature de Bertrand DELANOË à un nouveau mandat de Maire de Paris.

(Applaudissements sur tous les bancs).

M. Pierre-Christian TAITTINGER, Doyen d'âge, président. - Je demande : y a-t-il d'autres candidats ?

S'il n'y a pas d'autre candidat, nous allons procéder au déroulement de l'opération électorale.

Vous avez la parole, Madame de PANAFIEU.

Mme Françoise de PANAFIEU. - Merci, Monsieur le Président.

Compte tenu des résultats qui se sont exprimés dimanche, mon groupe et moi-même n'avons pas estimé utile de présenter un candidat à la fonction de Maire.

En conséquence, mes amis et moi-même déposerons dans l'urne un bulletin blanc.

Ce bulletin signifie qu'au moment où démarre une mandature, il n'est pas question de sanctionner ou d'avoir un geste de mauvaise humeur vis-à-vis de celui qui, démocratiquement, va occuper la fonction de Maire de Paris.

Il s'agit simplement de dire que, c'est vrai, nous avons des divergences sur la manière de gérer la Ville. Comme vous l'avez très bien rappelé, Monsieur le Président, nous espérons que des progrès pourront être faits. Donc, par ce bulletin blanc, nous nous manifestons à travers l'urne, mais nous ne sanctionnons

pas a priori.

Je voudrais simplement rappeler que nous appelons de nos vœux dans un premier temps une nouvelle conception de l'exercice du pouvoir municipal plus ouverte, plus transparente, plus moderne, qu'il s'agisse des nouvelles compétences pour les maires d'arrondissement, comme vous avez eu raison, Monsieur le Président, de le souligner dans votre propos, et puis que l'opposition ait un vrai statut qui lui permette de vraiment s'exprimer dans cette Mairie de Paris.

J'aimerais aussi évoquer une nouvelle gouvernance pour notre Ville. En effet, comme vous en avez fait mention, Monsieur le Président, il faut aujourd'hui une volonté réformatrice au service d'une autre dimension pour la Capitale : celle du Grand Paris, susceptible de répondre aux grands enjeux qui nous sont aujourd'hui posés.

Et ce Grand Paris doit être au service de tous les Parisiens et de toutes les communes riveraines.

Voilà, Monsieur le Président, ce que je voulais dire pour expliquer les votes de mes amis et de moi-même. Nous irons donc déposer un bulletin blanc dans l'urne.

M. Pierre-Christian TAITTINGER, Doyen d'âge, président. - Je vous remercie, Madame.

(Applaudissements sur tous les bancs).

Mes chers collègues, je souhaite, comme vous tous, que cette élection du Maire de Paris revête une certaine solennité et, pour cela, qu'elle se déroule dans un bon ordre.

Je proclame le scrutin ouvert.

(Il est procédé au vote par appel nominatif).

Tout le monde a voté ?

Le scrutin est clos.

J'invite Mesdames et Messieurs les secrétaires à venir surveiller les opérations de dépouillement.

(Il est procédé au dépouillement).

Chers collègues, je vous demande de regagner vos places pour proclamer les résultats à l'élection du Maire de Paris.

Nombre d'inscrits : 163.

Nombre de votants : 161.

Bulletins blancs ou nuls : 63.

Suffrages exprimés : 98.

Majorité absolue : 50.

A obtenu :

M. DELANOË : 98 voix, je le proclame Maire de Paris.

(Applaudissements sur tous les bancs).

Allocution de M. le Maire de Paris.

M. LE MAIRE DE PARIS. - Mes chers collègues, en cet instant où s'ouvre un nouveau temps démocratique pour notre ville, je veux tout simplement vous dire merci et à travers vous tous, aux parisiens dont vous êtes les représentants.

La mission qui nous incombe est considérable, mais nous honorerons la parole donnée : Paris prendra un temps d'avance.

Avant d'aller plus loin, je tiens à dire à Pierre-Christian TAITTINGER mon estime et mon amitié. Je suis heureux que cette séance si particulière soit présidée par un homme qui incarne parfaitement l'élégance de comportement, l'ouverture d'esprit, et une haute idée de l'intérêt général.

(Applaudissements sur tous les bancs).

Permettez-moi aussi d'exprimer mon respect à Mme de Mme de PANAFIEU, avec qui, tout au long de cette campagne, nous avons fait vivre un débat pluraliste.

(Applaudissements sur tous les bancs).

Je salue aussi Mme de SARNEZ, dont la démarche et les convictions enrichiront légitimement notre travail collectif.

(Applaudissements sur tous les bancs).

Dimanche dernier, à travers leurs votes, les Parisiens ont choisi en toute clarté un projet : il sera mis en œuvre. L'équipe que j'animerai a une feuille de route : servir nos engagements, tenir nos engagements, mais aussi inventer, innover.

Pour y parvenir, la compétence et l'énergie des agents de l'administration parisienne demeureront des atouts essentiels ; en notre nom à tous, je leur rends hommage pour leur dévouement au service des Parisiens.

(Applaudissements sur tous les bancs).

Aujourd'hui, nous abordons une étape inédite, avec une majorité cohérente, renouvelée, et déterminée à considérer la confiance des citoyens, non pas comme un privilège, mais comme un honneur et comme la source d'un devoir.

Je suis heureux et fier de travailler avec cette majorité et pour ma part, je serai le maire de tous les Parisiens, à l'écoute de leur diversité, attentif à leur unité.

Cette unité de Paris porte un nom : la solidarité, qui sera au cœur de notre dynamique.

Cela commence par le logement, notre priorité.

Nous financerons 40.000 logements sociaux, dont un tiers sera destiné aux classes moyennes. Ainsi, avec six ans d'avance, nous atteindrons dès 2014 le seuil des 20 % fixés par la loi.

En trois ans, l'éradication du logement insalubre sera achevée. 4.000 nouveaux logements étudiants et 3.000 places supplémentaires en foyer de jeunes salariés seront réalisées.

Quant au système public d'aide à la caution, destiné notamment aux jeunes ménages, il doit devenir une réalité dans les meilleurs délais.

Toute notre politique de solidarité sera évaluée régulièrement sous l'autorité du délégué de la Fondation Abbé Pierre, Patrick DOUTRELIGNE, que je remercie d'avoir accepté en toute indépendance ce rôle d'observateur attentif et exigeant de nos actes.

Nous voulons une Ville où personne ne puisse se sentir exclu pour ce qu'il est ou ce qu'il pense, une Ville sûre pour tou-

tes les générations où d'un bout à l'autre de la vie chacun se sente chez lui ; une Ville où les énergies individuelles stimulent l'inspiration collective. C'est pourquoi nous faisons le pari de l'intelligence et de la créativité.

En investissant un milliard d'euros dans l'innovation, la recherche et l'université, nous mobiliserons les forces indispensables pour gagner à la fois la bataille de l'emploi et celle du développement durable, car ces deux combats ne sont pas dissociables. L'ambition économique et le respect de l'environnement sont deux défis du temps présent, intimement liés par l'ampleur des réponses qu'ils exigent.

Paris, capitale engagée sur la scène internationale, tiendra sa place dans la compétition entre les métropoles. Pour épauler les entreprises, nous atteindrons les 100.000 mètres carrés de pépinières et d'incubateurs dans les six ans et nous aurons dès 2012 équipé toute notre Ville en très haut débit.

Dans le même temps, nous développerons le recours aux énergies propres en installant 200.000 mètres carrés de panneaux photovoltaïques et en réalisant plusieurs éco-quartiers.

Nous amplifierons également l'offre des déplacements plus performante, plus diverse, avec notamment l'extension du tramway, des progrès sensibles pour le service du métro et des bus, les navettes fluviales et Autolib'.

Ce temps d'avance que nous voulons donner à Paris implique une ardente ambition culturelle.

Paris est un joyau, et quand on hérite d'un joyau, on a pour première mission de conserver, de préserver un patrimoine unique mais nous sommes également investis du devoir de léguer aux générations futures le patrimoine nouveau dont nous favoriserons l'émergence.

Oui, le mandat qui commence portera cette signature : le soutien inlassable à toutes les forces de la création.

Avec la "Fête des mots" par exemple, c'est la langue française qui sera célébrée. Cette langue qui semble avoir la vertu presque magique de conférer toujours plus de beauté à ce qu'elle désigne.

Et nous visons un autre objectif qui est au cœur des valeurs de Paris : donner aux enfants le goût de l'art. Et c'est dans cet esprit que nous créerons 3.000 nouvelles places en conservatoire.

Ce souci de la beauté et du sens, nous l'appliquerons aussi au visage de Paris. On ne touche qu'avec la plus grande prudence à la forme et à l'équilibre d'une Ville millénaire mais on ne définit pas une politique d'urbanisme par la seule préservation du passé.

Aujourd'hui, je vous le dis : dans 6 ans, Paris aura changé.

Et puis la Couronne cessera d'être une frontière pour devenir un lieu à part entière de notre dynamique urbaine. Les portes seront des places au vrai sens du terme. Et nous ne refuserons aucun débat sur les choix décisifs pour l'harmonie de notre Ville, pas même sur l'enjeu des hauteurs.

Pour aménager les friches urbaines pour faire émerger une architecture élégante et innovante, nous ferons vivre le pluralisme des idées et des inspirations.

La concertation sera active, les citoyens seront associés

sur ce sujet comme sur tant d'autres car ensemble, nous irons plus loin dans l'exploration du champ de la démocratie locale.

Par exemple, en renforçant les moyens des maires d'arrondissement, mais aussi en donnant à 5 % des habitants la possibilité d'inscrire un sujet à l'ordre du jour des Conseils d'arrondissement ou du Conseil de Paris, ou bien encore en confiant la présidence d'une commission de notre Assemblée à chaque sensibilité politique qui la compose.

Tous ces défis, mes chers collègues, nous ne les relèverons pas seuls.

Dès 2001, nous avons voulu en finir avec cette Capitale enfermée dans ses frontières, se protégeant de ses voisins au lieu de s'ouvrir à eux.

Pour la première fois depuis des décennies, la Municipalité parisienne a entamé un dialogue avec les collectivités limitrophes. Ces liens renoués, ces partenariats établis, ce goût de l'échange restauré, il nous appartient désormais de franchir un nouveau cap.

Le temps est venu de créer Paris Métropole, véritable institution de l'agglomération, où s'exprimera à cette échelle la solidarité y compris fiscale.

Bien entendu, la Région Ile-de-France sera au cœur du processus et je souhaite travailler avec l'Etat, animé d'une seule préoccupation : agir utilement pour la vie quotidienne des habitants et des usagers, ces millions de femmes et d'hommes qui attendent de nous des choix ambitieux, des actes clairs, indépendamment de toute autre considération.

Je m'adresse donc aujourd'hui, au-delà de leur différence politique, à tous nos collègues qui viennent d'être élus ou réélus à la tête des collectivités de l'agglomération parisienne et je leur dis : engageons rapidement une démarche commune pour définir une méthode et un calendrier.

Avant de conclure, comment ne pas songer à l'histoire, à sa rigueur à sa noblesse ?

Je pense à Paris.

Je pense au sentiment que cette Ville universelle inspire aux amoureux de la liberté.

Je pense à une femme, immense, meurtrie et persécutée, dont le portrait est exposé sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville comme le symbole d'une humanité blessée.

Oui, Paris aime Ingrid BETANCOURT. Elle est présente dans nos cœurs où elle côtoie un espoir intact. Mais pourquoi le nier ? S'y installe également cette colère qui naît toujours de l'inacceptable, quelles qu'en soient les formes.

Animé du même espoir et de la même colère, je veux aussi au nom de Paris assurer de notre solidarité le grand peuple tibétain.

Face au silence glacial d'un monde indifférent, il mène une lutte inégale contre l'oppression pour son droit inaliénable à la dignité et à l'existence. Nous sommes à ses côtés.

Prononçant ces mots, je pense au legs de notre Ville, à ses combats, à son message, qui est aux antipodes de la soumission ou du renoncement.

Je pense au passé, je pense à l'avenir et à ce moment sin-

gulier où ils se rencontrent quand les espérances deviennent projets, quand les projets se transforment en actes.

Pour que les valeurs de Paris fassent toujours écho à ce qui est civilisé, à ce qui porte la vie, nous devons travailler avec acharnement maintenant ensemble.

(Applaudissements sur tous les bancs).

Chers amis, l'un de nos collègues, et en l'occurrence Claude GOASGUEN, me disait : "Bertrand, est-ce que tu te souviens de mars 2001 ? Est-ce que tu te souviens de ce geste que tu as fait ?"

A nouveau, je vous le dis : lorsque j'accomplis ce geste, je remercie une terre qui m'a appris la tolérance, qui m'a appris à vivre ensemble au-delà de toutes nos différences, parce que ce geste veut dire le rapport à la fraternité, il veut dire dans une langue que nous aimons, "mon frère", et il veut dire qu'il y a beaucoup à vivre ensemble.

(M le Maire de Paris porte la main à son coeur et baisse légèrement la tête).

(Applaudissements sur tous les bancs).

2008, C 1 - Détermination du nombre d'adjoints.

M. LE MAIRE DE PARIS. - Chers amis, nous avons beaucoup de travail, il faudrait que les votes soient un peu moins longs que les précédents.

Je vais vous lire un projet de délibération qui fixe le nombre de postes d'adjoints et je le soumettrai à votre vote.

"Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal, vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-2, vu la loi numéro 82-11-69 du 31 décembre 1982, relative à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et les établissements publics de coopération intercommunale, sur proposition de M. le Maire de Paris, délibère :

Il est créé 36 postes d'adjoints".

Je précise qu'il y en avait 48 avant 2001, 33 depuis 2001, 36 maintenant.

Je mets aux voix, à main levée, le projet de délibération C 1.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

Le projet de délibération est adopté. (2008, C 1).

La séance est suspendue.

Suspension et reprise de la séance.

(La séance, suspendue à dix heures quarante minutes, est reprise à dix heures quarante cinq minutes, sous la présidence de M. le Maire de Paris).

M. LE MAIRE DE PARIS. - Nous reprenons nos travaux en formation de Conseil Municipal.

Election des adjoints.

M. LE MAIRE DE PARIS. - Nous passons à l'élection des adjoints.

Je dois auparavant en donner la liste. Celle-ci est dans ma poche, c'est la raison pour laquelle vous ne l'avez pas trouvée dans la presse ce matin.

(Rires).

Je vous le disais, il y avait 33 adjoints. Je propose qu'il y en ait 36, bien sûr à parité stricte, femmes-hommes. Je devrais dire à égalité femmes-hommes.

Parmi ces 36 adjoints, j'ai fait le choix de vous proposer une équipe diverse, rajeunie (plusieurs d'entre eux ont moins de 30 ans) mais représentative de la diversité générationnelle de notre Ville, et dans laquelle, si mes calculs sont bons, 23 sont nouveaux.

Ce sont 23 nouveaux dont certains ont déjà l'expérience d'élu, et dont d'autres accèdent pour la première fois à un tel mandat. Instruit par l'expérience de l'année 2001 lors de laquelle une équipe a débuté sans avoir jamais exercé auparavant de responsabilités dans cette Assemblée, je pense que si nous voulons vraiment que le mandat qui s'ouvre soit un nouveau mandat et non seulement la prolongation de l'ancien, il faut oser le renouvellement des idées et des équipes.

Voilà pourquoi je vous propose en premier lieu une première adjointe qui serait chargée de l'urbanisme et de l'architecture, ainsi que de la coanimation de cette équipe avec moi. Sans grande surprise je vous propose Anne HIDALGO.

(Applaudissements sur tous les bancs).

Comme en 2001, excepté la première adjointe, tous les adjoints sont classés par ordre alphabétique.

Je vais vous lire leurs 35 noms.

Toutes les personnes de cette équipe se sont présentées sur un projet clair devant les électeurs. Elle comporte des femmes et des hommes qui n'appartiennent à aucun parti politique. Il y a beaucoup d'ouverture mais celle-ci s'est faite devant les électeurs et à partir du choix de projet des électeurs.

J'en viens à la liste des 35.

Chargé du développement durable, de l'environnement et du plan climat : Denis BAUPIN.

Chargée des droits de l'Homme et de la lutte contre les discriminations : Yamina BENGUIGUI.

Chargée de l'intégration et des étrangers non communautaires : Pascale BOISTARD.

Chargé de la démocratie locale et de la vie associative : Hamou BOUAKKAZ.

Chargé du tourisme et des nouveaux médias locaux : Jean-Bernard BROS.

Chargée du patrimoine : Colombe BROSSEL.

Chargée des seniors et du lien intergénérationnel : Liliane CAPELLE.

Chargé de la vie scolaire et de la réussite éducative :

Pascal CHERKI.

Lyne COHEN-SOLAL sera chargée du commerce, de l'artisanat, des professions indépendantes et des métiers d'art.

François DAGNAUD sera chargé de l'organisation et du fonctionnement du Conseil de Paris ainsi que de la propreté et du traitement des déchets.

Seybah DAGOMA sera chargée de l'économie sociale et solidaire.

Véronique DUBARRY sera chargée des personnes en situation de handicap.

Myriam EL KHOMRI sera chargée de la protection de l'enfance et de la prévention spécialisée.

Maïté ERRECART sera chargée des ressources humaines, de l'administration générale et des relations avec les mairies d'arrondissement.

Bernard GAUDILLERE sera chargé du budget, des finances et du suivi des sociétés d'économie mixte.

Fabienne GIBOUDEAUX sera chargée des espaces verts.

Christophe GIRARD sera chargé de la culture.

Didier GUILLOT sera chargé de la vie étudiante.

Bruno JULLIARD sera chargé de la jeunesse.

Fatima LALEM sera chargée de l'égalité femme homme.

Jean-Marie LE GUEN sera chargé de la santé publique et des relations avec l'Assistance publique Hôpitaux de Paris.

Anne LE STRAT sera chargée de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des canaux.

Annick LEPETIT sera chargée des déplacements, des transports et de l'espace public.

Jean-Louis MISSIKA sera chargé de l'innovation, de la recherche et des universités.

Jean-Yves MANO sera chargé du logement.

Pierre MANSAT sera chargé de "Paris métropole" et des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France.

Camille MONTACIE sera chargée des marchés, du bureau des temps et de l'accueil des usagers.

Christophe NAJDOVSKI sera chargé de la petite enfance.

Georges SARRE sera chargé de la sécurité et de la prévention, donc de nos rapports avec la préfecture de police.

Christian SAUTTER sera chargé de l'emploi, du développement économique et de l'attractivité internationale.

Pierre SCHAPIRA sera chargé des relations internationales, des affaires européennes et de la francophonie.

Gisèle STIEVENARD sera chargée de la politique de la Ville et de l'engagement solidaire.

Olga TROSTIANSKY sera chargée de la solidarité, de la famille et de la lutte contre l'exclusion.

Catherine VIEU-CHARIER sera chargée de la mémoire et

du monde combattant.

Enfin, Jean VUILLERMOZ sera chargé des sports.

(Applaudissements sur tous les bancs).

Je demande aux quatre secrétaires de nous rejoindre.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote par appel nominatif).

Est-ce que tout le monde a voté ?

Le scrutin est clos.

Nous procédons au dépouillement.

(Il est procédé au dépouillement du scrutin).

Pour les élections des adjoints, c'est un scrutin de liste comme vous le savez. Il y avait 163 inscrits. 138 ont voté.

Je vous communique, mes chers collègues, les résultats du scrutin :

Nombre d'inscrits : 163

Nombre de votants : 138

Bulletins blancs ou nuls : 43.

Suffrages exprimés : 95.

La majorité absolue est donc à 48 voix.

La liste a obtenu 95 voix.

Les 36 adjoints sont donc élus.

(Applaudissements sur tous les bancs).

2008, SGCP 3 - Délégation au Maire de Paris par le Conseil de Paris des matières visées par l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

M. LE MAIRE DE PARIS. - Il nous reste à adopter le projet de délibération SGCP 3 donnant délégation au Maire de Paris des matières visées par l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Y a-t-il des observations ?

Je mets donc aux voix, à main levée, le projet de délibération SGCP 3.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

Le projet de délibération est adopté. (2008, SGCP 3).

Clôture de la séance.

M. LE MAIRE DE PARIS. - Mes chers collègues, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

(La séance est levée à onze heures cinquante cinq minutes).

Liste des membres présents.

MM. Gérard d'ABOVILLE, Pierre AIDENBAUM, Gilles ALAYRAC, David ALPHAND, Mmes Aline ARROUZE, Lynda ASMANI, MM. Daniel ASSOULINE, David ASSOULINE, Pierre AURIACOMBE, Mmes Marie-Chantal BACH, Marinette BACHE, M. Julien BARGETON, Mme Marie-Annick BARTHE, M. Denis BAUPIN, Mme Emmanuelle BECKER, M. Hervé BENESSIANO, Mme Yamina BENGUIGUI, M. Jean-Didier BERTHAULT, Mmes Florence BERTHOUT, Dominique BERTINOTTI, Geneviève BERTRAND, Hélène BIDARD, M. Patrick BLOCHE, Mmes Michèle BLUMENTHAL, Pascale BOISTARD, M. Hamou BOUAKKAZ, Mme Céline BOULAY-ESPERONNIER, MM. Pierre-Yves BOURNAZEL, Jacques BOUTAULT, Mme Claudine BOUYGUES, MM. Jacques BRAVO, Jean-Bernard BROS, Ian BROSSAT, Mmes Colombe BROSSEL, Catherine BRUNO, Delphine BURKLI, M. Jean-Pierre CAFFET, Mmes Frédérique CALANDRA, Liliane CAPELLE, M. Gauthier CARON-THIBAUT, Mme Marie-Claire CARRÈRE GÉE, MM. Pierre CASTAGNOU, Jean-Marie CAVADA, Mme Sandrine CHARNOZ, MM. Pierre CHARON, Michel CHARZAT, Mme Joëlle CHÉRIOUX, M. Pascal CHERKI, Mmes Odette CHRISTIENNE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Lyne COHEN-SOLAL, MM. Yves CONTASSOT, Alexis CORBIÈRE, Thierry COUDERT, Jérôme COUMET, Daniel-Georges COURTOIS, François DAGNAUD, Mme Seybah DAGOMA, M. Claude DARGENT, Mmes Virginie DASPET, Rachida DATI, Melle Emmanuelle DAUVERGNE, M. Bernard DEBRÉ, Melle Roxane DECORTE, MM. Bertrand DELANOË, Alain DESTREM, Mmes Laurence DOUVIN, Véronique DUBARRY, MM. Jérôme DUBUS, Philippe DUCLOUX, Mme Catherine DUMAS, MM. Michel DUMONT, René DUTREY, Mmes Myriam EL KHOMRI, Marie-Thérèse ERRECART, M. Rémi FÉRAUD, Mmes Léa FILOCHE, Mireille FLAM, Danielle FOURNIER, M. Pierre GABORIAU, Mme Isabelle GACHET, M. Sylvain GAREL, Mme Fabienne GASNIER, MM. Bernard GAUDILLÈRE, Jean-Jacques GIANNESINI, Mmes Danièle GIAZZI, Fabienne GIBOUDEAUX, MM. Christophe GIRARD, Claude GOASGUEN, Mme Laurence GOLDGRAB, MM. Philippe GOUJON, Didier, Mme Marie-Laure HAREL, M. Eric HÉLARD, Mmes Anne HIDALGO, Valérie HOFFENBERG, Halima JEMNI, MM. Bruno JULLIARD, Patrick KLUGMAN, Mmes Brigitte KUSTER, Christine LAGARDE, Marie-Pierre de LA GONTRIE, Fatima LALEM, M. Jean-François LAMOUR, Mme Anne-Christine LANG, M. Jean-Marie LE GUEN, Mme Anne LE STRAT, MM. François LEBEL, Jean-Pierre LECOQ, Jean-François LEGARET, Mme Annick LEPETIT, MM. Romain LÉVY, Alain LHOSTIS, Mmes Katia LOPEZ, Hélène MACÉ de LÉPINAY, MM. Roger MADEC, Jean-Yves MANO, Pierre MANSAT, Daniel MARCOVITCH, Jean-Baptiste MENGUY, Mme Martine MERIGOT de TREIGNY, MM. Jean-Louis MISSIKA, Philippe MOINE, Mme Camille MONTACIE, M. Christophe NAJDOVSKI, Mmes Martine NAMY-CAULIER, Annick OLIVIER, Anne-Constance ONGHENA, Françoise de PANAFIEU, M. Mao PENINO, Mme Frédérique PIGEON, Melle Géraldine POIRAUT-GAUVIN, Mmes Olivia POLSKI, Danièle POURTAUD, M. Yves POZZO di BORGIO, Mme Firmine RICHARD, M. Vincent ROGER, Mme Valérie SACHS, MM. Christian SAINT-ETIENNE, Hermano SANCHES RUIVO, Mme Marielle de SARNEZ, MM. Georges SARRE, Christian SAUTTER, Pierre SCHAPIRA, Mme Danielle SIMONNET, M. Richard STEIN, Mmes Gisèle STIEVENARD, Anne TACHENE, Karen TAÏEB, MM. Pierre-Christian TAITTINGER, Jean TIBÉRI, Mme Claude-Annick TISSOT, MM. Philippe TORRETON, Patrick TRÉMÈGE, Mme Olga TROSTIANSKY, MM. Daniel VAILLANT, François VAUGLIN, Mmes Pauline VERON, Catherine VIEU-CHARIER, M. Jean

VUILLERMOZ, Mme Sylvie WIEVIORKA.

Excusé : M. Pierre LELLOUCHE.

Sommaire

Ouverture de la séance.	58
Allocution de M. Pierre-Christian TAITTINGER, Doyen d'âge.	58
Election du Maire de Paris.	59
Allocution de M. le Maire de Paris.	60
2008, C 1 - Détermination du nombre d'adjoints.	62
Suspension et reprise de la séance.	62
Election des adjoints.	62
2008, SGCP 3 - Délégation au Maire de Paris par le Conseil de Paris des matières visées par l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.	63
Clôture de la séance.	63
Liste des membres présents.	64

La Secrétaire générale du Conseil de Paris
Directrice de la publication
Gisèle BLANCHARD